

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1^{er} de chaque mois; ou commencer avec le 1^{er} numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Vingt-cinquième anniversaire de publication de la Gazette des Campagnes; à cette occasion, les élèves de l'École d'agriculture de Ste-Anne présentent une adresse au Rédacteur-propriétaire de ce journal; réponse à cette adresse.—Interpellations faites au Gouvernement à l'Assemblée Législative de Québec: De l'emploi de l'argent en faveur de l'agriculture; prochaine exposition provinciale; terminus du chemin de fer Québec et Lac St-Jean; renseignements à obtenir quant aux ressources forestières, agricoles et minières des comtés de Lotbinière, Mégantic, Arthabaska et Wolfe, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska et Témiscouata.—Comité de l'agriculture, de l'immigration et de la colonisation à l'Assemblée Législative de Québec.

Causerie Agricole : De l'engraissement des bêtes à cornes.

Sujets divers : Avantages des plantes fourragères.—Le poulailier: la qualité des œufs quant à la nourriture que l'on donne aux poules; la goutte chez les volailles; les œufs dont la coque est mince; air frais et exposition au soleil à l'égard des volailles; le blé d'Inde rôti pour les poules.—L'amélioration des races de chevaux.

Choses et autres : Comment obtenir de bons produits dans les jardins.—Rareté des chevaux.—Le mal d'yeux chez les chevaux.

Recettes : Moyen de prévenir les explosions de lampes à l'huile de charbon.—Nettoyage des harnais.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

REVUE DE LA SEMAINE

Vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la "Gazette des Campagnes."—Dimanche, le 3 avril courant, après vêpres, nous éprouvions une bien agréable surprise. Le Rév. M. L. O. Tremblay, directeur de l'école d'agriculture de Ste Anne, M. Joseph Roy, chef de pratique, et les élèves de cette institution, venaient nous offrir leurs félicitations à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Gazette des Campagnes.

A pareille date, le 3 avril, il y a vingt-cinq ans (1862), la noble et belle mission de journaliste agricole nous était échue, nous imprimions le premier numéro de la Gazette des Campagnes au rez-de-chaussée de l'école d'agriculture si libéralement mis à notre disposition par la Corporation du Collège de Ste Anne.

La belle émulation dont les élèves de cette institution faisaient preuve à l'égard de la Gazette des Campagnes alors qu'elle n'était qu'à son début, se manifeste aujourd'hui d'une manière éclatante par une appréciation certainement au-delà de nos mérites, mais bien propre à nous encourager davantage dans la poursuite d'une œuvre dont ils reconnaissent l'utilité et les avantages.

Voici l'adresse que les élèves de l'école d'agriculture de Ste-Anne nous ont présentée, à cette occasion :

Adresse des élèves de l'École d'agriculture de Ste-Anne à M. Firmin H. Proulx, rédacteur propriétaire de la Gazette des Campagnes, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de ce journal.

Monsieur,

Il y a vingt-cinq ans, vous quittiez votre ville natale, vos vieux parents et un emploi lucratif, pour venir, sur l'invitation du Révérend M. François Pilote fondateur de l'École d'agriculture, commencer, à Ste Anne de la Pocatière, la publication d'un journal qui devait être comme l'organe de l'École, et le 3 avril 1862 paraissait le premier numéro de la Gazette des Campagnes.

Dès ce jour, vous vous consacriez tout entier aux choses de l'agriculture, vous acceptiez courageusement la mission,

que vous faisiez la Providence, de vulgariser la science agricole, les préceptes de la pratique. Vous aviez reconnu que ce n'était pas la terre qui était ingrate envers l'homme, mais l'homme qui méconnaissait les bienfaits de cette mère nourricière, et, animé d'une sainte ardeur, vous vous fîtes le zélé missionnaire de la science agricole. Tous vos efforts se sont donc tournés vers l'instruction des masses laborieuses des campagnes, et vous n'avez absolument rien négligé pour faire pénétrer chez elles la lumière et la vérité. Depuis lors votre existence a été intimement liée à celle de l'École d'agriculture, vous vous êtes attaché à tout ce qui l'intéressait, ses combats ont été les vôtres, ses succès et ses revers vous ont pour ainsi dire été personnels.

Il nous fait donc plaisir, à nous les élèves de l'École d'agriculture de Ste-Anne, de vous retrouver au même poste, après vingt-cinq années de lutttes, combattant avec une vigueur toujours nouvelle les préjugés et la routine, consacrant tous les instants de votre vie à promouvoir le progrès agricole; aussi profitons-nous avec empressement de l'occasion qui nous est offerte, en ce jour du vingt-cinquième anniversaire de votre journal, pour venir vous présenter nos plus sincères félicitations, et vous exprimer le grand désir que nous avons de voir se continuer et progresser votre œuvre.

Nous savons, M. le Rédacteur, le travail et l'énergie qu'il vous a fallu déployer pour maintenir pendant vingt-cinq ans la publication de votre journal. Nous vous avons vu à l'œuvre, nous avons été témoins de vos recherches et de vos études. Lorsque nous songeons aux faibles moyens qui étaient à votre disposition, nous n'hésitons pas à dire que vous avez poussé jusqu'à l'héroïsme l'amour et le dévouement pour la classe agricole.

Nous constatons cependant, il nous fait peine de l'avouer, que vous n'avez pas toujours reçu de la part de vos concitoyens l'encouragement que vous méritiez, et que nos gouvernants même vous ont trop souvent négligé dans la distribution de leurs faveurs. Mais votre énergie a su triompher de toutes ces épreuves, rien n'a pu ralentir l'ardeur de votre zèle; pour soutenir vos forces, vous aviez la conscience du bien qui devait naître de la réalisation de vos sages préceptes, et vous aviez foi dans la manne abondante que votre plume allait faire tomber sur notre Province. Certes vous aviez raison, votre courage a fait disparaître le préjugé et l'indifférence. Aujourd'hui on reconnaît l'extrême utilité de votre journal, et notre gouvernement se fait un devoir d'encourager une œuvre si complètement nationale.

C. VALLERAND,
N. BEAUCHEMIN,
A. DUFRESNE,
R. DONATI,
A. BELCOURT,
GEORGES DE BOUCHERVILLE,
A. CHAMPAGNE,
O. VÉZINA,
A. DE LINAREZ.

École d'agriculture de Ste-Anne, 3 avril 1887.

RÉPONSE.

Mes chers amis,

Je suis très sensible à la bienveillante marque de considération que vous venez en ce moment me témoigner à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de publication de la *Gazette des Campagnes*. Cet acte de votre part vous honore, car elle prouve que vous avez en grande estime

l'une des œuvres du vénérable fondateur de votre école d'agriculture, le Rév. M. François Pilote, "l'apôtre zélé et infatigable de l'enseignement agricole, le promoteur dévoué des réformes et des améliorations de l'agriculture, et le travailleur énergique de la classe agricole," comme ont bien voulu le reconnaître ceux qui président actuellement aux destinées agricoles de notre Province, les membres du Conseil d'agriculture. Je n'ai été entre les mains de ce vénérable et dévoué prêtre, qu'un bien faible instrument. Tout ce que vous m'attribuez de mérites et de courage à l'égard de la *Gazette des Campagnes* doit rejaillir nécessairement sur le fondateur de votre belle institution.

Jusqu'à ses derniers moments, ce vénérable vieillard n'a cessé de me prodiguer ses encouragements et ses bons conseils. Il y a dix-huit mois, dans l'appartement même où vous vous trouvez, le Rév. M. Pilote me disait: "Je sens que mes infirmités me rapprochent de la tombe. C'est certainement le dernier voyage que je fais au milieu d'institutions qui me sont infiniment chères, et je n'ai pas voulu quitter Ste-Anne sans venir vous voir et vous offrir de nouveaux encouragements à l'égard de la *Gazette des Campagnes* qui est inséparable de l'école d'agriculture qui n'ont tous deux qu'un seul et même but: propager l'enseignement et les bonnes pratiques agricoles dans notre cher pays. Je sais que vous éprouvez bien des contrariétés et de profondes inquiétudes, mais ne vous laissez pas prendre par le découragement. Vous poursuivez une œuvre méritoire devant Dieu et le pays, accomplissez cette mission avec votre persévérance habituelle. Je sais qu'avant longtemps mes encouragements vous manqueront, mais comptez que dans l'autre monde je prierai Dieu qu'il bénisse votre œuvre afin qu'elle dure longtemps."

Formé à l'école du dévouement et dirigé constamment par un prêtre si dévoué à la cause agricole, je ne pouvais manquer à la mission qui m'était échue; je ne pouvais ne pas avoir l'insigne bonheur de voir la *Gazette des Campagnes* atteindre sa vingt-cinquième année de publication.

Mes chers amis, s'il m'est possible de pouvoir aujourd'hui rendre quelques services à la classe agricole, je le dois d'abord au vénérable fondateur de votre institution, puis à ses directeurs, à ses professeurs et à vous-même, ainsi qu'à ceux qui vous ont précédé à l'école d'agriculture. Oui, messieurs, vous êtes mes maîtres en agriculture sans que vous vous en doutiez. Chaque jour, par votre travail pratique, vous me donnez des exemples de bonne culture dont je tire profit pour l'avantage de mes lecteurs.

Vous êtes mes maîtres en agriculture comme vous le serez plus tard à l'égard des cultivateurs qui pourront profiter des bons exemples que vous leur donnerez, en mettant en pratique les enseignements que vous aurez reçus dans toutes les branches d'une exploitation agricole. Vous êtes donc les hommes de l'avenir, n'importe quel degré de l'échelle sociale vous atteigniez, si vous demeurez fidèle à votre noble et belle mission de cultivateur qui commande l'amour du travail, l'économie, la sobriété et l'honnêteté dans toutes vos transactions. Pénétrez-vous de ces remarquables paroles citées à ceux qui vous ont précédé à l'école d'agriculture par feu Mgr l'archevêque Baillargeon, lorsqu'il visitait cette institution: "La terre ne vaut que par l'homme, l'homme ne vaut que par son âme: intelligence, vertu, instruction, piété, voilà le premier capital et le fonds indispensable. C'est la vertu qui fait l'homme; et de toutes les machines, il n'y en a de plus parfaite pour cultiver la terre et lui faire rapporter de gros revenus que le cœur d'un bon chrétien, laborieux, économe, sobre et plein d'honneur."

Vous tous, chers amis, serez appelés à rendre d'immenses services à votre pays, au point de vue de l'agriculture et de la colonisation, et peut être dans un avenir prochain, si vous accomplissez honorablement et avec vaillance la digne mission de cultivateur du sol. Il arrivera pour vous ce qui est arrivé pour d'autres qui vous ont précédé à l'école d'agriculture de Ste-Anne : ils ont occupé et ils occupent encore d'importantes charges et se rendent imminemment utiles à la classe agricole. Permettez-moi de vous en signaler quelques-uns : M. A. C. P. R. Landry, ex-député à la Chambre des Communes et auteur d'un remarquable traité sur l'agriculture ; M. J. G. A. Marsan, membre du Conseil d'agriculture, professeur à l'école d'agriculture de l'Assomption, et M. Michel Gauvin chef de pratique à la ferme-modèle de cette institution ; l'Hon. M. F. X. Ovide Méthot, Conseiller Législatif et propriétaire de fermes considérables ; M. Richard, ex-député à la Chambre des Communes ; M. Albert Lussier, membre de l'Assemblée Législative et formant actuellement parti du comité de l'agriculture pendant la présente Session ; M. George Caron, actuellement grand propriétaire de terres dans la Province de Manitoba ; M. Auguste Fortin, conférencier agricole et donnant l'exemple d'une bonne culture dans la Vallée du Lac St Jean ; M. Joseph Roy, votre chef de pratique ; M. Têtu qui occupe une charge importante dans le département de la colonisation à Manitoba ; enfin nombre d'autres qui échappent à ma mémoire.

Tenez à honneur de conserver à l'école d'agriculture la bonne réputation qu'elle s'est acquise en profitant, autant que vous le pourrez, des bons enseignements théoriques et pratiques qui y sont donnés : car c'est de là que dépend son existence et l'accroissement qu'elle est destinée à prendre dans l'estime des cultivateurs en faveur desquels elle a été établie.

Permettez-moi de vous rappeler que l'école d'agriculture, depuis sa fondation, a eu une portée immense au point de vue du progrès agricole qui s'est manifesté non-seulement dans la Province de Québec et la Province de Manitoba où elle compte des élèves, mais aussi dans la Province du Nouveau-Brunswick. En effet, dans cette dernière province, il y a là des apôtres de la colonisation et de l'agriculture qui ont puisé leur dévouement à ces nobles causes en voyant ceux qui vous ont précédé, constamment à l'œuvre lorsqu'ils fréquentaient le Collège de Ste Anne : le Rév. M. Jos. F. X. Michaud curé de Bouctouche et le Rév. M. Jos. Ouellet curé de Ste Marie, qui rendent des services signalés à l'agriculture et à l'œuvre de la colonisation dans le Nouveau-Brunswick, en établissant des centres de colonisation, en organisant des sociétés d'agriculture et en fondant des fermes modèles qu'ils dirigent avec savoir-faire et avec succès. En cela, ils suivent les traces de leurs confrères au Collège de Ste-Anne, les RR. MM. T. Montminy curé de St Agapit et S. Garon curé de St Gilles qui sont les promoteurs zélés des cercles agricoles, ayant pour les seconder dans cette œuvre le Rév. M. F. X. Méthot qui, lorsqu'ils étudiaient au Collège de Ste-Anne, était directeur de l'école d'agriculture.

En terminant, mes chers amis, permettez-moi de vous remercier d'avoir su apprécier la libéralité de nos Gouvernants qui se sont fait un devoir d'encourager la *Gazette des Campagnes*. Cet encouragement, quoique tardif, nous a été d'un grand secours puisqu'il nous a permis de maintenir l'existence de la *Gazette des Campagnes* jusqu'à aujourd'hui. Le gouvernement Joly a le premier donné l'exemple ; cet exemple a été suivi par les gouvernements

qui se sont succédés, et j'ai l'intime conviction que le gouvernement actuel surpassera ses devanciers par sa libéralité à mon égard, car j'ai pour protecteur naturel au sein même du Cabinet, l'un de ses principaux membres, le député de mon comté, l'Hon. M. Gagnon.

Je voudrais, mes chers amis, vous donner rendez-vous pour le 50e anniversaire de la fondation de la *Gazette des Campagnes*, mais ce serait à mon âge trop de prétention. Tout ce que je puis désirer, c'est que ce journal me survive et qu'il trouve parmi vous de puissants auxiliaires, de généreux protecteurs au sein même de notre Assemblée Législative si vous êtes appelés à y occuper un siège.

Interpellations faites au Gouvernement pendant la présente Session, à l'Assemblée Législative, sur des questions concernant l'agriculture, la colonisation et les chemins de fer.—M. Faucher de St-Maurice, député de Bellechasse, a demandé au Gouvernement si c'était son intention d'amender de nouveau la loi concernant l'agriculture, de permettre au Conseil d'agriculture ou à l'Hon. Commissaire de l'agriculture d'employer une partie des \$50,000 votées chaque année en faveur de l'agriculture, aux fins de l'instruction agricole et l'autre partie de cette somme à l'encouragement des concours de paroisses pour les terres les mieux tenues. L'Hon. M. McShane lui répondit que cette question était sous considération, comme formant partie de la politique générale du Gouvernement sur l'agriculture.

M. Jules Tessier, député du comté de Portneuf, demanda si le Gouvernement a décidé où aurait lieu la prochaine exposition provinciale ?

L'Hon. M. Mercier dit que le Gouvernement n'a pas encore pris aucune décision à ce sujet, mais qu'en toute justice l'exposition devrait avoir lieu à Québec. J'espère, ajoute l'Hon. Premier ministre, que le Conseil d'agriculture sera de cet avis.

M. St-Hilaire, député du Saguenay et de Chicoutimi, en demandant copie de toute correspondance au sujet du parachèvement du chemin de fer Québec et Lac St Jean, a demandé aussi au Gouvernement si le lieu du terminus de ce chemin était déterminé.

L'Hon. Premier ministre lui a répondu que le terminus n'était pas encore fixé. Chicoutimi le réclame, et c'est un centre considérable, le chef-lieu du district. D'un autre côté, d'autres cantons réclament aussi le terminus. Pour ces raisons, il serait peut-être désirable de construire deux embranchements, dont l'un se dirigerait vers Chicoutimi et l'autre vers l'Ouest.

M. Faucher de St-Maurice a demandé au Gouvernement si c'était son intention de donner suite aux conclusions du premier paragraphe du deuxième rapport du Comité d'agriculture soumis à l'Assemblée Législative dans la séance du 5 juin 1886 et accepté unanimement par la législature dans la séance du 14 juin 1886. Le paragraphe se lit comme suit :

"Votre Comité a l'honneur de faire rapport qu'il est de la plus haute importance pour la colonisation et le développement de la partie de la province de Québec, qui renferme les comtés de Dorchester, de Bellechasse, de Montmagny, de l'Islet, de Kamouraska, de Témiscouata, de Lotbinière, de Mégantic, d'Arthabaska et de Wolfe, qu'une exploration raisonnée et bien faite puisse mettre votre honorable Chambre en état d'adopter, bientôt, toute mesure

propre à développer les ressources considérables de cette région : exploration rendant compte des richesses minérales, forestières, agricoles, qui peuvent s'y rencontrer, et démontrer la possibilité de la construction d'un chemin de fer passant par les comtés mentionnés plus haut. "

L'Hon. M. McShane répondit que le Gouvernement donnerait suite aux demandes contenues dans le rapport qui précède.

Ceux qui s'intéressent vivement au développement de cette région importante de notre Province, devraient largement seconder les vues de nos Gouvernants quant aux renseignements demandés. Si nous voulons que notre propre province s'agrandisse au point de vue agricole, que nous formions de nouvelles et riches paroisses, il faut que tout le monde mette la main à l'œuvre, que chacun se fasse un devoir de renseigner nos gouvernants sur les avantages de telle ou telle localité, au point de vue agricole. Le besoin de renseignements se fait sentir à l'égard de ceux qui voudraient s'établir comme colons, dans plusieurs parties de notre province.

Un de nos abonnés à la *Gazette des Campagnes*, membre de la Société d'agriculture du comté de l'Islet et résident de St Roch des Aulnais, nous écrivait ce qui suit, le 5 février dernier :

.... Une question qui devrait être plus développée dans la *Gazette des Campagnes* est la statistique des progrès de la colonisation dans les comtés de l'Islet, Kamouraska et Témiscouata. Les curés des nouvelles paroisses et missions se feroient un plaisir de vous donner les chiffres de la population actuelle, le nombre d'arpents en culture, les récoltes remarquables des principaux défricheurs ou cultivateurs, les terres disponibles et la qualité du sol, les débouchés pour les produits ou pour l'approvisionnement des chantiers.

Pour encourager nos compatriotes à aller sur les terres nouvelles, il faut avoir des indications pour les guider et citer l'exemple de ceux qui ont réussi. J'ai remarqué que la *Gazette des Campagnes* a prouvé le succès de quelques colons ; mais il faut que nous fassions de la réclame pour nos terres et ne pas laisser aller nos gens ailleurs.

Le Rév. M. A. Blanchet, curé de St Pamphile dans le comté de l'Islet, et son frère, poussent les défrichements avec énergie ; ils donnent un encouragement énorme à la colonisation dans leur voisinage. Les jeunes gens, au lieu de s'expatrier, ouvrent des terres et se font une honnête aisance. Le Gouvernement devrait mettre des fonds plus considérables pour les chemins de cet endroit, et il devrait les mettre entre les mains de M. le Curé qui en disposerait à l'avantage des colons.

Le Rév. M. Blanchet et son frère, ont vendu cette année au-delà de 1400 minots d'avoine à part les autres grains. Ils font les labours pendant l'été, nettoient la terre de roches et bois et font les fossés ; la terre se prépare vite au printemps et le grain mûrit avant les gelées. Ils battent le grain de bonne heure et le transportent aux chantiers de M. Arthur Déchêne, frère du député du comté de l'Islet, ou aux MM. Stophens dont le premier dépôt est à la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, à un mille et demi de l'église de St-Pamphile, et les autres sur les bords de la Rivière St Jean, à 15 ou 20 milles. Le prix de l'avoine livrable à ces chantiers est de \$1.40 à \$1.50 par 100 livres. Plusieurs mille minots d'avoine et plusieurs mille livres de bœuf, de lard, beurre, etc., se dépensent annuellement dans ces grands chantiers, et de bons gages sont payés aux fils de colons : le tout contribue beaucoup à la prospérité croissante de cette paroisse. Plusieurs cultivateurs de St-Pamphile ont vendu chacun de 500 à 600 minots d'avoine cette année. On a bâti dans cette paroisse une belle et grande église, ainsi qu'un grand presbytère qui ne laissent rien à désirer.

Notre abonné peut être persuadé que nous attachons une trop grande importance à l'œuvre de la colonisation pour ne pas désirer fournir à nos lecteurs tous les renseignements possibles quant aux localités

les plus propres à être colonisées. Merci à notre abonné pour ses renseignements : exemple qui pourrait être suivi par ceux qui ont réellement à cœur le plus grand développement de notre Province au point de vue de la colonisation et de l'agriculture.

Comité de l'agriculture, de l'immigration et de la colonisation, à l'Assemblée Législative de Québec.—L'Hon. M. McShane, ministre de l'agriculture et des Travaux Publics ; MM. les députés M. Baldwin, de Stanstead ; Louis Bazinet, de Joliette ; Benjamin Beauchamp, des Deux-Montagnes ; Nazaire Bernatchez, de Montmagny ; Avila Bourbonnais, de Soulanges ; Thomas Brassard, de Shefford ; Edouard Caron, de Maskinongé ; N. E. Cormier, d'Ottawa ; George H. Deschênes, de Témiscouata ; Miville Deschênes, de l'Islet ; L. Treflé Dorais, de Nicolet ; Dr Forest, de l'Assomption ; J. E. Girouard, de Drummond et Arthabaska ; Victor Gladu, Yamaska ; A. L. Johnson, de Mégantic ; Alfred Lapointe, de Vaudreuil ; Edmond Lareau, de Rouville ; Albert Lussier, de Verchères ; Dr H. J. Martin, de Bonaventure ; E. O. Martin, de Rimouski ; Joseph Morin, de Charlevoix ; M. McIntoch, de Compton ; G. A. Nantel, de Terrebonne ; Joseph Pilon, de Bagot ; W. J. Poupore, de Pontiac ; Antoine Rochelleau, de Chambly ; E. E. Spencer, de Missisquoi ; Ls Sylvestre, de Berthier ; E. Saint-Hilaire, de Chicoutimi et Saguenay ; Jules Tessier, de Portneuf ; Dr F. Trudel, de Champlain.—Ce comité est l'un des plus nombreux ; M. Bernatchez, député de Montmagny, en est le président.

CAUSERIE AGRICOLE

De l'engraissement des bêtes à cornes.

Lorsque la culture produit une grande abondance de fourrages de bonne qualité, l'engraissement des bêtes à cornes est d'ordinaire le meilleur moyen de tirer parti de ces fourrages. L'engraissement des bêtes à cornes ne peut être par conséquent la principale affaire des cultivateurs ; mais il ne doit y avoir de ferme où l'on n'engraisse aucun animal. Toutes les bêtes que réforme le cultivateur ne doivent sortir de ses étables que pour aller à la boucherie.

Les conditions qui assurent le succès d'un engraissement, sont : 1o. Un bon choix des animaux à engraisser ; 2o. une bonne méthode d'engraissement ; 3o. de bons fourrages ; 4o, le talent de bien acheter les bêtes maigres et de bien vendre les bêtes grasses.

Pour engraisser avec profit, la première condition est donc de ne choisir que des bêtes de bonne race et de n'engraisser que des animaux en bon état. En trois mois on engraisse complètement un bœuf déjà en chair, et il faut souvent six mois pour mettre en chair un bœuf qui a les os collés sur le dos.

Il faut dans ce dernier cas laisser à cet animal le temps de se refaire en le soumettant à un travail modéré et en le nourrissant bien. Si l'on est au commencement de l'hiver, il peut être avantageux de le conserver encore un an, ou de lui laisser passer l'hiver sans l'engraisser pour le vendre au printemps comme bœuf de travail.

Pour celui qui veut acheter de bœufs dans le but de les engraisser, il ne doit pas se laisser séduire par le bas prix qu'il aurait à payer pour en faire l'achat.

De tels bœufs ne sauraient payer leur prix d'engraissement, car ils ne peuvent être rassasiés; ils se purgent, ils grandissent et il faut au moins les garder un an avant de les engraisser avec avantage. Lorsque la viande est à bas prix, c'est nécessairement une mauvaise spéculation qu'il faut éviter car elle entraîne à des pertes parfois sérieuses.

Les bêtes qu'on met à l'engrais doivent être dans un état de santé parfaite. Si on s'aperçoit qu'un bœuf manque d'appétit, digère mal, n'engraisse pas, le plus sûr moyen de ne pas être en perte serait de le vendre de suite. Car, ordinairement, plus on le garde longtemps et plus il consomme avec désavantage de fourrages.

Quelque soit la méthode d'engraissement que l'on adopte, l'ordre et l'exactitude dans la distribution des aliments sont toujours deux conditions de rigueur. Le défaut d'exactitude dans la distribution des repas a un double inconvénient : les animaux étant irrégulièrement nourris, les progrès de l'engraissement sont beaucoup plus lents, ensuite l'engraisseur ne peut savoir ce que les bêtes consomment, et par conséquent il ne peut se rendre compte des résultats de sa spéculation dans l'engraissement du bétail.

Il y a deux modes d'engraissement : l'engraissement à l'étable et l'engraissement au pâturage. Ces deux modes correspondent chacun à un système de culture dont les conditions dans lesquelles on se trouve, ne permettent pas toujours de faire un choix. Les pâturages bons pour l'engraissement des bêtes à cornes sont assez rares, car il faut à ces pâturages une grande richesse que l'on ne rencontre pas toujours. Généralement les animaux y prennent un état moyen d'embonpoint; mais ils n'y engraisseront pas suffisamment, et la viande ainsi formée n'est toujours que de deuxième ou de troisième qualité. Les pâturages très riches seuls forment de la viande de qualité supérieure.

Les pâturages où l'on peut engraisser les moutons sont plus communs, car ces derniers engraissements sur des herbages où les bêtes à cornes ne feraient que simplement s'entretenir; de sorte que l'engraissement des bêtes à cornes par le pâturage est fort restreint. On a souvent recours à l'engraissement à l'étable, tandis qu'on engraisse beaucoup de moutons au pâturage et très peu à l'étable.

Dans l'engrais à l'herbe, il suffit de laisser les animaux dans des enclos abondants en herbe, et où ils ne soient troublés par rien; la vue fréquente de personnes inconnues, les aboiements des chiens, les coups suffisent pour les retarder. C'est le meilleur, mais le plus long et pour ainsi dire le plus incomplet; car il est très difficile, dans ce cas, d'augmenter la quantité de graisse, lorsqu'elle est parvenue au degré ordinaire. Le moyen artificiel qu'on emploie pour arriver plus sûrement et plus promptement au but par cette méthode, c'est de saigner plus ou moins copieusement l'animal, afin de l'affaiblir, de disposer sa fibre à se relâcher, et son sang à être moins stimulant. La taille des animaux qu'on veut engraisser doit être proportionnée à la richesse des pâturages où on les met à l'engrais, ou à la quantité de nourriture qu'on peut leur donner à l'étable. Ce serait se ruiner que de placer, pour cet objet, des bœufs très gros dans des

prés peu garnis d'herbe, ou leur ménager le bon foin, les grains farineux.

Il a été reconnu que le plus souvent les bêtes de petite race s'engraissent plus facilement que celles de grosse race.

Les pâturages élevés donnent moins d'herbe, mais une herbe plus propre à l'engrais que les prés bas; de plus, la chair des animaux qui y sont engraisés est plus savoureuse. Il en est de même de ceux qui sont trop ombragés, ou de ceux où l'herbe est trop jeune.

L'engraissement artificiel, c'est-à-dire à l'étable avec des fourrages secs, des racines et des graines, demande plus de connaissances.

Une température un peu chaude et la moins variable possible, une obscurité complète, ou au plus, un jour à peine suffisant pour pouvoir se conduire, un silence presque absolu, sont les trois circonstances qu'il faut que les bêtes à cornes trouvent dans les étables où on les enferme pour engraisser.

La propreté est une condition essentielle de l'engrais des bêtes à cornes à l'étable, comme de tous les autres animaux.

Ce ne sont pas les animaux qui mangent le plus considérablement et le plus vite qui s'engraissent le plus promptement, ce sont ceux qui mangent peu, souvent, et lentement. Il faut que leur digestion soit complète pour que la faim renaisse, et toutes choses égales, un bœuf qui a mangé deux fois plus qu'un autre, a besoin de trois fois plus de temps que cet autre pour digérer ce qu'il a mangé. Donner peu à la fois et souvent doit donc être le principe de tout bon engraisseur.

À l'égard de l'engrais à l'étable, on commence toujours par des herbes fraîches, des feuilles de choux, des navets, qui rafraîchissent et même affaiblissent les animaux; ensuite on leur donne du foin de bonne qualité, et non des foins de relais, de regains, de bas prés, comme on ne le fait que trop souvent, et on entremêle cette nourriture de carottes, de pommes de terre, de panais, de topinambours, etc., puis en dernier lieu d'orge, d'avoine, de sarrasin, de fève de marais, de pois gris, de vesco, etc. Quelquefois au lieu de faire moudre ces graines, on les fait bouillir. Un peu de sel tous les jours est encore utile pour les animaux ruminants.

Faire cuire à la vapeur les racines destinées à l'engrais des bêtes à cornes, est extrêmement économique partout où le bois et la main-d'œuvre sont chers : par ce mode, on économise l'un et l'autre.

La paille, comme contenant fort peu de principes nutritifs ne vaut rien. Il en est de même du son, lorsqu'il est, comme il devrait l'être toujours, bien dépouillé de toute farine.

Il est des lieux où l'on donne toutes les farines ou graines dans de l'eau tiède, on trempe même le foin dans cette eau. Nous ne pouvons qu'approuver cette méthode, qui accélère les digestions, mais seulement dans les derniers temps de l'engrais, parce qu'elle affaiblit trop l'estomac lorsqu'elle est longtemps prolongée. Il faut soutenir l'action des organes digestifs, et c'est pour cela qu'on donne à manger peu à la fois, et qu'on varie d'aliments cinq à six fois par jour.

Les profits de l'engraissement des bêtes à cornes dépendent beaucoup plus de la facilité des achats qu

de celle des ventes. En effet, on trouve toujours à vendre de la bonne viande de bœuf, tandis que pour acheter des bœufs maigres il faut connaître et parcourir les localités où l'élevage se fait économiquement et où par conséquent les bœufs maigres se vendent à bas prix. Ici les qualités personnelles de l'engraisseur ainsi que son habileté pratique, entrent pour une large part dans les profits de l'engraissement. Tel homme soigneux dans tous les détails de l'engraissement fera cependant peu de profit, s'il manque de savoir-faire dans ses ventes, et surtout dans ses achats; tandis qu'un autre moins soigneux fera plus de profit s'il sait mieux vendre, et surtout mieux acheter. En cela comme dans toute autre opération commerciale, il faut connaître la valeur de l'objet que l'on veut vendre ou acheter; si l'on ne connaît pas cette valeur, on le vendra à vil prix, on l'estimera trop haut, perdant par là l'occasion d'une bonne vente que l'on aurait intérêt à faire. De même à l'égard des achats, car on est exposé à payer trop cher ou à refuser d'acheter l'animal qui vaudrait le prix demandé.

En un mot il faut être connaisseur pour réussir; la pratique et le tact seuls donnent ces connaissances. L'habileté est une qualité qui fait qu'on connaît bien l'objet que l'on veut vendre ou acheter, on sait tirer des dispositions des personnes avec lesquelles on fait affaire, on payant peu cher et on vendant à un prix élevé. On remarque que tous les cultivateurs qui réussissent dans l'engraissement du bétail ont toujours été d'habiles commerçants.

Quant aux connaissances que doivent posséder les hommes qui se livrent à l'engraissement des bêtes à cornes, ces connaissances doivent s'acquérir par l'étude aidée par la pratique et par des observations suivies. Le poids de viande que possède l'animal vivant, lors de l'achat ou de la vente est la plus importante de toutes ces connaissances, puisque c'est sur ce poids qu'est basé le prix de l'animal.

Savoir connaître le poids d'un bœuf à simple vue et par le toucher, est une partie essentielle des connaissances du spéculateur; mais cette connaissance exige une longue pratique que le débutant ne possède pas. On peut cependant y suppléer, et parmi les moyens préconisés nous mettons au premier rang la mesure du train de devant. L'habitude de cette mesure a été fixée par des expériences sur un grand nombre de bœufs de races et de formes diverses, et les résultats qu'on a obtenus ont toujours été plus précis que ceux donnés par les meilleurs praticiens. Ces derniers admettent toujours qu'ils peuvent se tromper de quelques livres en plus ou en moins, une erreur de douze, quinze ou vingt livres ne les surprend pas. La mesure du thorax ne permet jamais des écarts aussi considérables, et l'erreur ne va jamais au-delà de dix livres. Sans doute qu'il faut un peu de pratique pour savoir prendre cette mesure, mais cette pratique s'acquiert en quelques heures. Après avoir essayé sur quatre ou cinq sujets, on la possède suffisamment; tandis que pour connaître les animaux par le toucher il faut plusieurs années d'expérience.

On pourrait encore connaître le poids de viande que possède un animal vivant par le pesage. Mais ce moyen n'a pas, non plus, l'exactitude du mesurage

du thorax; il ne peut indiquer avec précision le poids d'une bête.

Pour connaître le poids exact d'une bête vivante, il faut qu'elle soit à jeun depuis vingt-quatre heures, car l'état de plénitude ou de vacuité des intestins a sur le poids une influence telle, qu'un bœuf, après un repas, peut peser de 75 à 100 livres de plus qu'avant le repas. Pendant la durée de l'engraissement, comme on pèse les bœufs chaque semaine pour constater leur progrès, et qu'il n'est pas possible de les faire jeûner aussi souvent, on se contente de les peser à la même heure du jour; mais le résultat d'un pesage fait dans ces conditions ne peut être rigoureusement exact. (A suivre.)

Avantages des plantes fourragères.

Pour arriver à entretenir un nombreux bétail, il faut chercher à se procurer sur le sol de l'exploitation la plus grande quantité de fourrages et d'aliments possible: c'est vers ce but que doivent tendre tous les efforts du cultivateur. Il ne devra jamais craindre, de trop étendre les produits fourragers, ni jamais se persuader qu'occupant un trop grand espace sur la ferme, ils puissent nuire aux produits céréales; car ce sont au contraire, les propriétés les mieux fournies en produits fourragers qui donnent les plus grands produits en grains.

Les plantes fourragères présentent deux avantages bien précieux en agriculture: elles fournissent une abondante nourriture aux bestiaux qui alors donnent beaucoup d'engrais et de bénéfices; secondement, elles sont elles-mêmes un engrais puissant, lorsqu'on les enfouit pour cet usage.

La culture des prairies artificielles demande encore plus de soins que celles des céréales; mais elle a l'avantage de prospérer sur presque tous les sols, même sur ceux où les céréales ne feraient que végéter faiblement. Les prairies artificielles ont surtout cet avantage bien marqué sur les céréales, qu'elles bonifient le sol que les céréales détériorent.

Le Poulailier.

Les poules qui se nourrissent à même le tas de fumier ou qui s'abreuvent dans un étang qui sert d'égoût au fumier, ne produiront certainement pas des œufs d'un goût délicieux.

Si vous voulez détruire la cause de la goutte chez vos volailles qui se manifeste par le gonflement des pattes et rend la démarche difficile de leur part, ayez grand soin d'enlever du poulailier les fientes des volailles tous les deux ou trois jours pour que le terrain sur lequel elles séjournent soit exempt d'humidité.

Lorsque les poules pondent des œufs dont la coque est très mince, donnez leur beaucoup de chaux-éteinte ou de mortier; il faut aussi leur donner des aliments verts, des feuilles de choux par exemple. Les poules qui pondent des œufs semblables sont ordinairement grasses parce qu'on leur a donné trop de grains pour nourriture.

Faites en sorte que vos volailles puissent respirer l'air frais et soient exposées aux rayons du soleil; ouvrez pour cela le poulailier. Combien même il ferait

froid au dehors, l'air pur et les rayons du soleil sont pour elles la meilleure des médecines.

Le blé-d'Inde rôti est une excellente nourriture pour les volailles, tout particulièrement pour les poules et les poulets. Il n'y a aucun inconvénient à ce que le blé d'Inde soit très roti. Ecrasez-le et mêlez à leur nourriture ordinaire. Par ce moyen, elles en mangeront une quantité suffisante qui leur sera très avantageuse.

L'amélioration des races de chevaux.

Les soins hygiéniques et de nourriture entrent pour beaucoup dans la conservation des races, dans leur amélioration et leur perfectionnement même. Tout cheval élève, bien logé, bien pansé, convenablement nourri, faisant chaque jour un exercice suffisant, donnera toujours un produit supérieur en beauté et en bonté à celui chez lequel on aura négligé les soins de bon entretien, fussent-ils en naissant de qualité et de race parfaitement identiques.

L'abondance, la bonté des fourrages est une garantie de l'amélioration des races et du commerce lucratif des chevaux. Maintenant que le commerce des chevaux promet d'être une exploitation lucrative dans le pays, vu la demande de chevaux qui se fait pour les pays étrangers, il importe de bien tenir compte que partout où les fourrages seront de bonne qualité, abondants et à bon compte, le nombre des chevaux s'accroîtra prodigieusement et les races s'amélioreront rapidement.

Dans l'état actuel de notre agriculture, nous ne pouvons compter, que par exception, ni sur le nombre ni sur les belles formes des chevaux; car toutes les fois qu'un cheval coûtera plus de frais de nourriture et d'entretien que ne vaudra son prix de vente, l'éleveur reculera devant cette spéculation ruineuse, et le cheval ne recevra ni la quantité de nourriture de bonne qualité, ni les soins qui sont nécessaires aux belles formes. Mais dès que le cultivateur sera assuré d'un gain raisonnable après avoir couvert ses frais, dès que les chevaux recevront une bonne et abondante nourriture, nous verrons les chevaux se multiplier, les races s'améliorer, se renouveler, se créer comme par enchantement, parce qu'alors ce seront les chevaux de plus belles races qui présenteront les plus grands avantages aux éleveurs, vu qu'ils auront toujours un prix de vente bien supérieur aux races inférieures, sans exiger ni plus de nourriture, ni plus d'entretien.

Choses et autres.

Comment obtenir de bons produits dans le jardin.—Le bon jardinier, celui qui veut obtenir de bons et abondants produits dans le jardin, ne doit jamais planter et semer que sur un terrain qui soit profondément défoncé, qui soit énergiquement et également fumé sur toute l'étendue de la couche végétale; il doit préparer ses planches de manière qu'outre la bonne culture et l'abondance des engrais, elles présentent encore une surface bien unie et débarrassée de tous graviers et mottes. En semant sur un terrain ainsi préparé et en plantant avec soin, le jardinier obtiendra toujours de beaux, de bons et d'abondants produits.

Rareté des chevaux.—Les chevaux sont rares en Angleterre. Le pays n'en fournit pas assez pour le service des armées et c'est ce qui explique pourquoi l'on a dû s'adresser en ces derniers temps aux colonies.

Lord Ribblesdale qui a porté récemment cette question devant la chambre des Communes, en Angleterre, a produit en même temps une statistique qui établit que dans les dix années qui ont précédé 1872, l'Angleterre a importé 79,000 chevaux.

Dans les dix années qui ont suivi, l'importation a été encore plus considérable. Elle s'est élevée à 197,000 chevaux.

Si l'on admet que la moyenne du prix payé pour chaque cheval est de cent piastres, la dépense encourue par l'Angleterre pour l'importation de ces chevaux, dans l'espace de vingt années représente une somme de plus de six millions de louis.

En 1878, le ministère de la guerre, en Angleterre, n'a pu trouver dans le pays, après quatre semaines de travail, 25,000 chevaux et en 1882, il n'avait réussi à en obtenir que 1700 après dix-sept semaines de recherches.

Le nombre de chevaux requis pour les deux corps d'armée que les autorités militaires anglaises entendent mobiliser, est de 22,966, et il n'en a actuellement que 12,951 à sa disposition.

Il lui en manque donc 12,000 et c'est au Canada et à quelques autres colonies que le gouvernement s'adresse pour compléter ses cadres.—*Le Canadien.*

Le mal d'yeux chez les chevaux.—La maladie des chevaux connue en anglais sous le nom de pink-eye (mal d'yeux) se fait sentir à Huntingdon. M. McCormick, médecin-vétérinaire, dit que, d'après son expérience l'une des causes qui produisent l'avortement chez les poulainières atteintes de ce mal, c'est l'eau froide comme breuvage. En conséquence, il recommande de faire chauffer l'eau destinée aux chevaux et de leur donner des mâches chaudes. Lorsqu'un cultivateur s'aperçoit de l'existence de la maladie, il devrait administrer quelques doses d'aconite, suivies de stimulants, et toutes les juments qui doivent mettre bas devraient être isolées et non exposées dans les endroits publics. Mener les chevaux dans les chemins vaseux, ou à la pluie froide, c'est aussi les exposer à contracter la maladie, bien qu'il soit douteux qu'elle se puisse déclarer sans l'infection directe.—*Le Progrès de l'Est.*

RECETTES

Moyen de prévenir les explosions de lampes à l'huile de charbon.

C'est ordinairement lorsqu'on éteint la lampe que ces accidents arrivent. Voici l'une des précautions que l'on doit prendre pour éteindre la lampe: On baisse la mèche puis on souffle vivement dans la cheminée par le haut, mais jamais par le bas.

Nettoyage des harnais.

Débouclez partout et lavez à fond à l'eau douce, au savon avec une brosse. Un peu de térébenthine ou de benzine enlèvera toutes les substances gommeuses qui auront échappé au savon. Chauffez le cuir et aussitôt qu'il est sec, appliquez l'huile au pinceau ou autrement. L'huile de pieds de bœuf est la meilleure. Pondez les harnais dans un lieu chaud pour les faire sécher avec le soin de ne pas les brûler.—*La science populaire.*

Terre à vendre.

Une magnifique terre, en bon état de culture, de trois arpents et demi sur quarante-deux arpents de profondeur, située au Village de St Roch des Aulnaies, voisin de Jean-Baptiste Dupuis, cor., près des écoles, du moulin à farine, des magasins et de la fromagerie, avec maison, grange et autres bâtisses. L'eau en abondance est à proximité de la maison et des bâtiments.

Pour les conditions de vente, s'adresser à

EUSEBE PELLETIER

Au Village de St Roch des Aulnaies.

A vendre par M. Eusebe Pelletier, une bonne vache laitière Ayrshire, avec pedigree, provenant de la ferme de M. L. Gibb. Prix: \$30.

3 février 1887.

Election d'un député à la Chambre des Communes, District électoral de Kamouraska

Compte des dépenses personnelles de Charles-Bruno Blondeau, Candidat à l'élection d'un Député à la Chambre des Communes du Canada, pour le District électoral de Kamouraska :

Pour pension, billets de passage, charretiers et télégrammes pendant l'élection : \$30.48.

CHS.-B. BLONDEAU.

St-Paschal, 26 mars 1887.

Dépenses légales faites par Ed. Chapleau, agent du Candidat Charles-Bruno Blondeau, à l'élection d'un Député à la Chambre des Communes du Canada, pour le District électoral de Kamouraska :

Payé pour impression et messenger : \$3.20.

ED. CHAPLEAU.

St Paschal, 28 mars 1887.

Sto Aune de la Pocatière, 30 mars 1887.

L. J. Bérubé, Notaire,
Officier-Rapporteur.

ETABLISSEMENT D'UN MOULIN A FARINE

A ST ALEXIS DE MATAPÉDIAC.

Il n'y a pas de moulin à farine à St Alexis de Matapédia et les cultivateurs sont obligés d'aller à 16 milles de cette paroisse pour faire moulin leurs grains. De plus, dans le township Matapédia, en arrière de St-Alexis, une nouvelle paroisse, déjà composée d'un moins trente colons, vient d'être établie sous le nom de "St-François de Matapédia." Il y a dans cette nouvelle paroisse un magnifique endroit pour bâtir un moulin à farine, qui servirait pour les deux paroisses. Il n'y aurait qu'à acheter ce lot du Gouvernement. Celui qui y bâtirait un moulin à farine ferait une bonne spéculation.

On demande aussi un bon cordonnier à St-Alexis de Matapédia. Nul doute qu'il réussirait à merveille.

S'adresser au

Rév. FRS CINQ-MARS, Curé de
St-Alexis de Matapédia.

7 avril 1887.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Kamouraska. } COUR SUPERIEURE.

No. 893

DAME HELCIA ROY, épouse commune en biens de Clément Phaucas dit Raymond, ci devant de la paroisse de Notre-Dame du Lac, et maintenant de Salmon Falls, dans le New-Hampshire, l'un des Etats-Unis d'Amérique, dûment autorisé à ester en justice,

Demanderesse,

vs.

CLÉMENT PHAUCAS DIT RAYMOND, ci-devant cultivateur, de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac, et maintenant dans le Montana, aux Etats-Unis de l'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Fraserville, le 23 mars 1887.

PELLETIER & PERREAULT,
P. C. S.

Vraie copie

ALF. DIONNE,

Procureur de la Demanderesse.

7 avril 1887.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

St Marc, Comté Verchères, P.-Q.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1887

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.35 A. M.
Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.38 A. M.
Pour Lévis.....	3.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	3.50 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.32 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 22 novembre 1886.

FROMAGERIE COMPLETE A VENDRE

A

STE FLAVIE.

A vendre à Ste Flavie, comté de Rimouski, une fromagerie complète, dans un état parfait de conservation, n'ayant servi qu'environ quatre mois.

S'adresser à

JOSEPH CHOUINARD,

Fromager à Ste Flavie

27 janvier 1887.

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

AVIS

Aux Débiteurs de Butchart, Bros. & Co.

Avis vous est donné les présentes que les créances ou droits d'action que Butchart & Co., possédaient contre vous ont été vendus et transportés à Butchart & Co., de la ville de St Germain de Rimouski, marchands, en vertu d'un acte de cession et vente, reçu devant E. J. Angers, Notaire, à Québec, le vingt-six du mois de février mil huit cent quatre-vingt sept, et consenti par Henry A. Bédard, écuyer, curateur, à la session judiciaire faite par les dits Butchart, Bros. & Co., dans la cause No 1515, Cour Supérieure, Rimouski.

BUTCHART & Co.

Rimouski, 5 mars 1887.

24 mars 1887.